

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3	Date de révision: 20.01.2020	Numéro de la FDS: S1280002147	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NEMATHORIN 10 G
Design code : A12842A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Nématicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Syngenta France SAS
1 avenue des Prés
CS 10537
78286 Guyancourt Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 39 42 20 00

Téléfax : +33 (0)1 39 42 20 10

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds.fr@syngenta.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : 0 800 803 264
Accident transport 06 11 07 32 81
Centre anti-poison de Paris 01 40 05 48 48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 3	H301: Toxique en cas d'ingestion.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3 Date de révision: 20.01.2020 Numéro de la FDS: S1280002147 Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H301 Toxique en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH070 Toxique par contact oculaire.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P330 Rincer la bouche.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage supplémentaire

Contient fosthiazate (ISO). Peut déclencher une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Ce produit contient un inhibiteur de cholinestérase. Ne pas utiliser si avis contraire du médecin.
Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3 Date de révision: 20.01.2020 Numéro de la FDS: S1280002147 Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
fosthiazate (ISO)	98886-44-3 015-168-00-0	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 10 - < 20

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Un examen médical immédiat est requis.

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'empoisonnement produit des effets associés à l'activité anticholinestérasique qui peut inclure :
Nausée
Diarrhée
Vomissements

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Faire un prélèvement de sang pour déterminer l'activité cholinestérasique sanguine (utiliser un tube à héparine).
Administrarer du sulfate d'atropine comme antidote.
Les antidotes spécifiques sont les préparations à base d'oximes (Pralidoxime) ou Toxogonine®.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Moyen d'extinction - pour les petits feux
Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction - pour les grands feux
Mousse résistant à l'alcool
ou
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Éviter la formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).
Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ce matériel est capable de former des nuages de poussière inflammable dans l'air, qui, si mis à feu, peut produire une explosion de nuage de poussière. Les flammes, les surfaces chaudes, les étincelles mécaniques et les décharges électrostatiques peuvent servir de sources d'allumage à ce matériel. L'appareillage électrique devrait être compatible avec les caractéristiques d'inflammabilité de ce matériel. Les caractéristiques d'inflammabilité seront rendues plus mauvaises si le matériel contient des traces de dissolvants inflammables ou est manipulé en présence de dissolvants inflammables.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	

animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'homologation indiquées sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES CONCERNANT LE CONTROLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE SONT DESTINEES A LA FABRICATION, LA FORMULATION ET L'EMBALLAGE. POUR DES USAGES COMMERCIAUX ET/OU L'USAGE AGRICOLE, CONSULTER L'ETIQUETTE DU PRODUIT.

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Si nécessaire, demander des recommandations supplémentaires concernant l'hygiène du travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Veuillez toujours porter des lunettes de protection lorsqu'on ne peut exclure un risque de contact du produit avec les yeux par inadvertance.
L'équipement doit être conforme à l'EN 166

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
Sélectionner l'équipement de protection pour la peau et le corps d'après les besoins physiques du travail.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement.
Pour la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié.

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3	Date de révision: 20.01.2020	Numéro de la FDS: S1280002147	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	granulés
Couleur	:	brun rouge
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	8,61 Concentration: 1 % w/v
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,13 g/cm ³ (25 °C)
Masse volumique apparente	:	0,435 kg/dm ³
Solubilité(s)	:	
Solubilité dans d'autres solvants	:	dispersable Solvant: Eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Ingestion
Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 230 - 440 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3 Date de révision: 20.01.2020 Numéro de la FDS: S1280002147 Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Composants:

fosthiazate (ISO):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 57 mg/kg
DL50 (Rat, mâle): 73 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 0,56 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
- CL50 (Rat, mâle): 0,83 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, femelle): 853 mg/kg
DL50 (Rat, mâle): 2.373 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:

fosthiazate (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Composants:

fosthiazate (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

fosthiazate (ISO):

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3	Date de révision: 20.01.2020	Numéro de la FDS: S1280002147	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

Mutagenicité sur les cellules germinales

Composants:

fosthiazate (ISO):

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Composants:

fosthiazate (ISO):

Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

fosthiazate (ISO):

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

fosthiazate (ISO):

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

fosthiazate (ISO):

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Information supplémentaire

Composants:

fosthiazate (ISO):

Remarques : Toxique par contact oculaire.

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3	Date de révision: 20.01.2020	Numéro de la FDS: S1280002147	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,94 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Composants:

fosthiazate (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 114 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,282 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,65 mg/l
Durée d'exposition: 28 j
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,06 mg/l
Durée d'exposition: 21 j
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

fosthiazate (ISO):

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: 22 - 49 j
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

fosthiazate (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Durée d'exposition: 672 h
Facteur de bioconcentration (FBC): 2,3 - 4,5
Remarques: Bas potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,752

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

fosthiazate (ISO):

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Le vider soigneusement au moment de l'utilisation et le valoriser suivant la réglementation en vigueur (collecte sélective).

Code des déchets : 15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 2783
ADR	: UN 2783
RID	: UN 2783
IMDG	: UN 2783
IATA	: UN 2783

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ SOLIDE TOXIQUE (FOSTHIAZATE)
ADR	:	PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ SOLIDE TOXIQUE (FOSTHIAZATE)
RID	:	PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ SOLIDE TOXIQUE (FOSTHIAZATE)
IMDG	:	ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, SOLID, TOXIC (FOSTHIAZATE)
IATA	:	Organophosphorus pesticide, solid, toxic (FOSTHIAZATE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	6.1
ADR	:	6.1
RID	:	6.1
IMDG	:	6.1
IATA	:	6.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	T7
Numéro d'identification du danger	:	60
Étiquettes	:	6.1

ADR		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	T7
Numéro d'identification du danger	:	60
Étiquettes	:	6.1
Code de restriction en tunnels	:	(E)

RID		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	T7
Numéro d'identification du danger	:	60
Étiquettes	:	6.1

IMDG		
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	6.1
EmS Code	:	F-A, S-A

IATA (Cargo)		
Instructions de conditionne-	:	677

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	

ment (avion cargo)
Instruction d' emballage (LQ) : Y645
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Division 6.1 - Toxic substances

IATA_P (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 670
Instruction d' emballage (LQ) : Y645
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Division 6.1 - Toxic substances

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable
Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable
REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines subs-

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3	Date de révision: 20.01.2020	Numéro de la FDS: S1280002147	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

tances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
H2	TOXICITÉ AIGUË	50 to	200 to
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 to	500 to
Maladies Professionnelles (R-461-3, France)	: 34		

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4140, 4511

Autres réglementations:

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.
Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.
Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.
Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 48 heures.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance lorsqu'elle est utilisée pour les applications spécifiées.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H311	: Toxique par contact cutané.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	: Toxique par inhalation.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement

NEMATHORIN 10 G

Version 4.3	Date de révision: 20.01.2020	Numéro de la FDS: S1280002147	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Acute Tox. 3	H301
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

NEMATHORIN 10 G

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
4.3	20.01.2020	S1280002147	
